

DECRET :
Art. 1er. — Il est créé une Bourse de Commerce à Roubaix (Nord).
Art. 2. — Cette bourse se tiendra dans un local dépendant d'un bâtiment à construire sur l'emplacement du Square de la Grande-Place.
Art. 3. — Le ministre de l'Agriculture et du Commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois et publié au Journal officiel de la République française.
Fait à Versailles, le 30 septembre 1875.
Signé : M^r DE MAC-MAHON.
Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.
Signé : G. DE BEAUX.
Pour simplification :
Le Conseiller d'Etat, secrétaire général, Signé : OZANNI.
Pour copie conforme :
Le Conseiller de Préfecture, faisant fonctions de secrétaire-général, Signé : ROBERTIER.
Pour expédition conforme :
Le Maire de Roubaix, Signé : LOUIS WATINÉ-WATTINÉ, adjoint.

DISCOURS DE M. FUNCK.

Messieurs,
La bourse Roubaix-Tourcoing, que nous avons fondée il y a trois ans, achève aujourd'hui sa courte mais non inféconde carrière.

Avant de nous en séparer, je voudrais, au nom de son comité, acquitter une dette de reconnaissance envers les honorables négociants qui l'ont soutenue, et encouragée, soit par leurs souscriptions, soit par leur présence assidue à nos heures habituelles de réunion. Grâce à ce concours, la bourse est devenue une institution stable ;

Son utilité et son importance se sont affirmées si nettement que deux bourses officielles en sont sorties : l'une qui a été ouverte au commerce d'importation à Tourcoing, et l'autre pour l'importation de laquelle nous nous sommes réunis aujourd'hui.

Les vœux que nous formions naguère non-seulement ont été réalisés, mais encore ils ont été dépassés. Nous espérons bien obtenir la reconnaissance de notre bourse comme établissement officiel, mais nous ne nous attendions pas à voir succéder au modeste local, où nous nous sommes réunis, un bâtiment aussi vaste et aussi joli, répondant si remarquablement à l'objet d'une bourse.

C'est que l'administration municipale, le tribunal et la Chambre de Commerce, en nous prêtant leur appui, ont prouvé une fois de plus, combien vivait l'intérêt qu'ils portaient au commerce de notre ville ; aussi sommes-nous heureux de reconnaître ici publiquement les obligations que nous leur devons.

Comme vous savez, Messieurs, une bourse ne s'improvise pas ; elle surgit de la force des choses ; son utilité aujourd'hui ne saurait plus être contestée, car si, antérieurement, à une époque où les affaires étaient moins développées, elle trouvait déjà sa raison d'être, combien plus aujourd'hui, où des éléments nouveaux ont transformé la base et le mode des transactions.

La parole écrite n'est plus soumise aux conditions du temps et de l'espace, et de la promptitude d'une opération dépend souvent son succès ; il s'ensuit, qu'un changement si profond dans le domaine des affaires, réclamait pour Roubaix une bourse, c'est-à-dire un centre où les nouvelles affluents, les idées s'échangeaient, et où les transactions, en devenant plus faciles, se multipliaient. Nous sommes, pour notre part, si pénétrés des avantages d'une bourse, que nous sommes persuadés qu'avant longtemps toute ville industrielle ou commerciale voudra en être favorisée.

Le Comité a terminé sa mission, et en se dissolvant aujourd'hui il emporte avec lui le doux espoir d'avoir contribué, dans la mesure de son pouvoir, au progrès et à la prospérité de notre ville.

Il est fermement convaincu que la nouvelle bourse, sous la direction de Monsieur le président de la Chambre de Commerce, développera l'œuvre si heureusement commencée par l'ancienne, et qu'elle marquera par de beaux résultats dans les annales de notre jeune et laborieuse cité.

Et maintenant, messieurs, que je vous ai entretenus de la Bourse, permettez-moi, en finissant, de vous présenter une courte réflexion sur la situation générale

de Roubaix, au point de vue commercial et industriel.

Quand je considère notre ville, qui, dans l'espace d'une quarantaine d'années, s'est élevée d'une position modeste, au rang d'une des premières villes industrielles du continent ; quand je considère son travail persévérant, son intelligence remarquable des affaires, son développement prodigieux, je ne puis pas me rappeler une image de l'Évangile :

« Celui qui met la main à la charrue, dit Jésus, et qui regarde en arrière, n'est pas digne de moi. » Grande et belle vérité qui s'applique admirablement à notre cité.

Nous donc, messieurs, qui tenons constamment la main à la charrue du travail, continuons à tracer dans le sol de profonds sillons, mais, en y jetant nossemences fécondes, n'oublions jamais que Dieu seul donne l'accroissement.

DISCOURS DE M. DELFOSSE.

Messieurs,
Il y a cinquante ans, presque jour pour jour, alors que Roubaix comptait 13,000 habitants, l'administration municipale invoquait, dans le préambule d'un règlement pour la ville, le prodigieux accroissement de la population. Cette formule, pleinement justifiée par les faits, on la retrouve en tête de tous les privilèges octroyés à la ville ou conquis par elle, ainsi que dans le résumé de tous les dénombrements et dans toutes les statistiques. Et en effet, sous le rapport de la population, Roubaix avait suivi, depuis le milieu du 15^e siècle, une progression constante déjà bien remarquable.

Mais cette progression de la population, résultat d'une prospérité industrielle non moins constante et non moins prodigieuse, est aujourd'hui dépassée au-delà de toute prévision ; Roubaix compte à l'heure qu'il est plus de 80,000 âmes. Roubaix, qui débutait, en 1469, par la confection de quelques pièces de drap, est devenu, pour les laines, le plus grand centre de fabrication de toute la France.

Naguère encore notre ville était exclusivement industrielle ; ses opérations commerciales, ne portant que sur les besoins de la place, se résumaient en transactions de négociants à fabricants ; mais successivement se sont créés des établissements considérables pour le peignage des laines, et de grandes maisons de commerce pour l'importation des matières premières, et voilà notre place transformée. Ce n'est plus seulement un centre de production manufacturière, c'est un marché européen où le chiffre d'affaires, toutes transactions réunies, atteint, s'il ne dépasse, 500 millions par an. Un tel état de choses appelle impérieusement la création d'une bourse de commerce.

La fondation d'une Bourse à Roubaix est donc à la fois et le couronnement de notre prospérité industrielle et la consécration des rapides développements de notre commerce. Elle vient compléter heureusement, avec la Condition publique, avec la succursale de la Banque de France, avec le Tribunal consulaire, avec la Chambre de Commerce enfin, notre organisation commerciale qui, sans cette création, devenue indispensable, manquerait d'une base essentielle.

À l'époque que je vous citais tout à l'heure, en 1826, espérer pour Roubaix un pareil faisceau d'institutions eût paru un rêve, et pourtant, que de rêves analogues étaient devenus, pour notre ville, des réalités depuis le jour où elle obtint de l'autorité souveraine le pouvoir de confectionner licitement des draps de toutes laines. Que de rêves se réalisent sans doute encore, si des traités de commerce onéreux ne viennent pas entraver cette marche progressive !

Dans le vaste champ que le génie, la persévérance et les luites de nos pères ont ouvert depuis quatre siècles et que notre génération a si habilement exploité, il reste, croyez-moi, des récoltes à cueillir. Qui oserait dire que la Providence ait ici marqué le terme de notre prospérité, malgré les crises que nous traversons. Nos voies de communication se multiplient ; nous aurons incessamment une nouvelle ligne de chemin de fer ; bientôt aussi l'achèvement du canal nous mettra en relation directe avec Lille et Dunkerque ; demain, peut-être, la génération qui s'élève, préparée par une instruction spéciale, ira à l'étranger représenter nos maisons de commerce, fonder des comptoirs, ouvrir des débouchés pour nos exportations et disputer ainsi le terrain à notre infatigable concurrent l'Angleterre.

Il nous est aussi permis d'espérer que bientôt notre ville sera dotée de magasins généraux et d'écoles industrielles. Si le passé est un gage pour l'avenir, les progrès accomplis sans relâche par notre industrieuse population doivent nous convaincre que rien n'est impossible au travail et à la persévérance, servis par une puissance d'initiative dont elle a donné tant de preuves. Cette bourse même que nous inaugurons aujourd'hui, ne promet-elle point de nouveaux développements à nos relations commerciales ? Nous y trouverons économie de temps, facilités, sûreté, et n'est-ce pas là autant d'éléments de succès pour nos transactions de toute nature ? Je dis de toute nature, car la bourse est ouverte à l'achat et à la vente non-seulement des textiles, mais encore de toutes sortes de denrées et de marchandises.

Du reste, les avantages qu'offre cette institution ne sont déjà plus pour nous chose inconnue et incertaine. Nous avons pu les apprécier dans un essai qui, depuis trois ans, a devancé la légalité ; essai à la réussite duquel a si largement coopéré le concours pressenti des négociants et des manufacturiers de Tourcoing.

Puisque je suis amené à parler de Tourcoing, laissez-moi vous dire, messieurs, combien il m'est agréable de constater cette union, sur le terrain du négoce, de nos deux villes émules, mais non rivales ; union qui fait leur force et assure leur développement respectif. Roubaix et Tourcoing semblent en effet se compléter, on pourrait dire s'identifier depuis des siècles. On ne trouverait peut-être pas un second exemple de deux villes grandissant de la sorte, l'une près de l'autre, l'une avec l'autre, l'une par l'autre ; de deux villes parcourant ensemble, sans antagonisme, la carrière du progrès. Notre voisine, dotée de bon droit des mêmes institutions que nous, vient d'inaugurer une bourse de commerce dont elle avait tenté l'essai chez nous. Nous y trouverons un accueil gracieux et, en nous y rendant assidûment, nous rendrons au commerce de cette ville l'appui qu'il nous a si efficacement prêté et qui nous reste acquis pour l'avenir.

On dit et l'expérience semble l'affirmer, qu'au sein des meilleures institutions surgissent souvent des abus ; mais je ne veux pas croire à des dangers de cette nature pour la bourse de Roubaix. Non, ces trafics effrénés, ces spéculations scandaleuses qui, ailleurs, ont pu compromettre le crédit général, pour ne pas dire plus, ne sauraient entrer dans les mœurs d'une population si profondément imprégnée de sagesse et de prudence. J'aime mieux vous rappeler la belle devise roubaissienne : *Probitas et Industria*, qui résume tout un long passé de travail et d'honnêteté. C'est sous cette égide d'abord qu'un nom de la Chambre de Commerce, je place aujourd'hui la nouvelle Bourse. Nos négociants y puiseront les sentiments élevés qui assurent la loyauté des transactions et les font ainsi tourner à l'affermissement du crédit public ; nos industriels s'inspireront du glorieux passé qu'elle évoque et dont le bon sens, l'aisance, la richesse, ont été successivement les fruits.

Messieurs, entraîné par mon sujet même, à exalter cette prospérité industrielle et commerciale qui étonne le pays, j'éprouve, en finissant, le besoin d'en rapporter tout l'honneur à celui qui tient dans ses mains le sort des villes comme la destinée des nations ; de bénir sa Providence, qui nous a ménagé une si belle part dans la distribution de ses bienfaits. C'est aussi et surtout à sa sainte garde que la Chambre de Commerce confie aujourd'hui la Bourse de Roubaix.

À la vue de cette nombreuse assistance, témoignant de tout l'intérêt qui

s'attache à l'érection de notre bourse de commerce, un dernier devoir me reste à accomplir et ce n'est pas le moins doux. Au nom de la Chambre de Commerce, je vous remercie, Messieurs, de cet empressement qui nous flatte et dont nous acceptons l'augure pour l'avenir de notre fondation. Je remercie Messieurs les Commissaires de l'ancienne bourse à l'initiative desquels nous devons une création qui ouvre à notre vaillante cité une ère nouvelle de progrès et de développements. Je remercie les membres de notre administration communale et le conseil municipal, qui nous ont si efficacement aidé à la construction de cet édifice. Je remercie le Tribunal de Commerce du précieux concours qu'il a bien voulu nous prêter, et sur lequel nous aimons à compter pour maintenir, puiser et prospérer, une institution si justement acquise. Je remercie particulièrement nos excellents voisins de Tourcoing, notamment Messieurs Jourdain-DeFontaine, président du Tribunal de Commerce ; Desmout, Desmout, président de la Chambre de Commerce, ainsi que M. le Maire de Lannoy d'être venus honorer cette solennité de leur présence et nous donner ainsi un gage non équivoque de leur sympathique intérêt.

DISCOURS DE M. ACHILLE VERNIER.

Messieurs,

Les Villes ont, comme les Etats, des jours mémorables et féconds, qui marquent l'accroissement de leur importance et sont en même temps le point de départ d'une prospérité nouvelle. L'inauguration de cette bourse datera dans l'histoire de Roubaix comme un événement, qui aura contribué puissamment à élargir la sphère de ses relations et à organiser son horizon commercial.

La Chambre de Commerce, mue par le sentiment délicat d'une courtoise déférence, m'a fait l'honneur de me confier la présidence de cette cérémonie : en mon nom et au nom des magistrats consulaires de cette ville, je prie messieurs les membres de la Chambre de Commerce d'agréer l'hommage de notre vive gratitude pour l'honneur qu'ils ont fait au tribunal en cette circonstance.

Ce nouvel édifice est dû, vous le savez, messieurs, à l'initiative de la Chambre de Commerce ; c'est elle qui a pris les dispositions pratiques et financières pour mener cette œuvre à bonne fin. Nous ne saurions trop la louer de son dévouement à nos intérêts commerciaux et de ses soins intelligents en vue d'une prompte et commode installation de ce local.

Nous devons également féliciter l'administration et le conseil municipal de Roubaix, qui ont concédé gratuitement à la Chambre de Commerce, pour une durée de dix années, l'emplacement de cette bourse, sur le square de la Grande-Place, au centre des affaires, et nous serions injustes si nous ne comprenions pas dans les mêmes éloges les hommes dévoués, qui, depuis plusieurs années, ont créé et administré, avec une aptitude remarquable, la bourse provisoire qui a préparé la bourse définitive.

Aussi, la population sera toujours reconnaissante à M. Descat, maire de la ville, à M. Delfosse, président de la Chambre de Commerce, et à M. Funck, administrateur de la bourse provisoire pour les services que, dans leurs attributions respectives, ils ont rendus à la cité.

De son côté, le Tribunal a en quelque sorte préparé les voies à cette institution.

En effet, à peine installé lui-même, il s'occupait déjà de cette question, et le 30 mars 1870 il adressait à Monsieur le ministre du Commerce une délibération tendant à la création de charges de courtiers de marchandises, et à la fixation de l'indemnité que ces agents auraient à verser au Trésor : en constituant une corporation de courtiers-jurés à Roubaix, le Tribunal n'avait d'autre but que d'arriver sagement à l'institution d'une bourse officielle.

Le décret allait être rendu, quand survinrent les cruels événements de 1870 et 1871. La demande du Tribunal fut donc forcément ajournée, et elle ne

qu'une écriture et un mince cahier de papier, marqué d'un chiffre bleu. Les critiques devaient s'imprimer de miel et de parfum en passant par la plume de Néponcène.

Il accueillit M. de Falais avec un charmant sourire, l'assura de toute sa sympathie pour le journal qu'il fondait, ayant même d'en connaître la couleur et les tendances ; formula ses idées en critique, idées qui se résumaient toutes dans une malice persistante, plus ou moins voilée selon les procédés des gens. Néponcène rentra complètement dans la catégorie ; si bien décrite par Alcide, des Chevaliers de l'Écriture.

Il était tombé on ne sait d'où sur le pavé de Paris, qu'il avait longtemps battu des semelles de ses bottes éouées. Il était de France, logé dans un mauvais garni, écrivait des articles non signés dans les journaux de théâtre, vivait non de subventions, mais de contributions. Il était âpre, mordant, féroce ; on sentait qu'il avait les dents agacées par le v-rjus et qu'il enviait les grappes dorées. Il collaborait à des pièces de circonstance composées des réclames de librairie, risquant des sonnets douteux, trempait sa plume dans toutes les encre, ramassait partout quelque argent pour de petits articles ; sorte de cloport littéraire, on le trouvait sans cesse sous les pieds, et si on marchait dessus, on ne l'écrasait pas.

Un beau jour, la chenille changea de peau ; elle fit sa mue et le papillon s'en vola ; papillon d'or sur les ailes, costumés fantaisistes, corseté de velours, yeux multiples, il avait tout cela ; sa façon de travailler s'en ressentit. Il eut une seconde manière, se faufila dans une rédaction nouvelle, fit de temps à autre des petits tapages scandaleux, et, maître d'une situation mal définie, mais dont l'apparence suffisait, il continua d'habiter un hôtel bâti sur le pilotis de sa réputation. Joli garçon, reçu dans beaucoup de salons, il n'osa demander aucune jeune fille en mariage. Il afficha des mœurs légères, tout en soutenant qu'il valait mieux que sa réputation.

Attaqué comme homme ; discuté comme talent, il avait toujours à sa disposition des armées défensives et offensives ; ses rancunes étaient des haines de sauvage. Il ne comprenait la camaraderie qu'à la condition d'en faire une association terrible comme celle des *Tréize*. On ne lui connaissait pas un ami, mais il serrait la main de tout le monde, et bien des hommes honnêtes, mais un peu tremblants, n'osaient retirer la leur, dans la crainte de sentir plus tard la griffe du critique.

Comme des feuilletons se suivent et se ressemblent, et que parement on les collectionne, Néponcène, qui voulait tenir par quelque côté du monde littéraire proprement dit, lançait de temps

en temps un volume dans le public. Tantôt il le faisait doux, onctueux, s'entretenant d'honnêtes paroles ; tantôt il imaginait une sorte de médaillon rempli de portraits, dont les originaux étaient loin de se sentir flattés. Moyennant ce double système, il apaisait les uns et alarmait les autres.

(A suivre).

DICTIONNAIRE DE LA SANTE

ou répertoire d'hygiène pratique usage des familles et des écoles, par le docteur J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants, et des professeurs de la faculté de médecine de Montpellier, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'hygiène.

Le Dictionnaire de la Santé est un petit toutes les questions suivantes :
1. L'hygiène privée, c'est-à-dire, au point de vue de la vie en vue d'éloigner les causes de maladie ; à l'éducation physique des enfants, au régime, aux exercices, à l'hygiène scolaire, à l'hygiène domestique, c'est-à-dire aux soins d'entretien que réclament les malades, à l'hygiène des âges, aux rapports des familles avec les médecins, etc.

Le Dictionnaire de la Santé forme un volume de format grand in-8° illustré de deux tableaux d'environ 500 pages et se publiera en dix fascicules.
Le 10^e fascicule vient de paraître.
Prix du fascicule : 2 fr. 50.
En vente à la librairie Charles DELAGRAVE, rue des Ecoles, 55, à Paris, et chez les principaux libraires.

en temps un volume dans le public. Tantôt il le faisait doux, onctueux, s'entretenant d'honnêtes paroles ; tantôt il imaginait une sorte de médaillon rempli de portraits, dont les originaux étaient loin de se sentir flattés. Moyennant ce double système, il apaisait les uns et alarmait les autres.

(A suivre).

DICTIONNAIRE DE LA SANTE

ou répertoire d'hygiène pratique usage des familles et des écoles, par le docteur J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants, et des professeurs de la faculté de médecine de Montpellier, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'hygiène.

Le Dictionnaire de la Santé est un petit toutes les questions suivantes :
1. L'hygiène privée, c'est-à-dire, au point de vue de la vie en vue d'éloigner les causes de maladie ; à l'éducation physique des enfants, au régime, aux exercices, à l'hygiène scolaire, à l'hygiène domestique, c'est-à-dire aux soins d'entretien que réclament les malades, à l'hygiène des âges, aux rapports des familles avec les médecins, etc.

Le Dictionnaire de la Santé forme un volume de format grand in-8° illustré de deux tableaux d'environ 500 pages et se publiera en dix fascicules.
Le 10^e fascicule vient de paraître.
Prix du fascicule : 2 fr. 50.
En vente à la librairie Charles DELAGRAVE, rue des Ecoles, 55, à Paris, et chez les principaux libraires.

en temps un volume dans le public. Tantôt il le faisait doux, onctueux, s'entretenant d'honnêtes paroles ; tantôt il imaginait une sorte de médaillon rempli de portraits, dont les originaux étaient loin de se sentir flattés. Moyennant ce double système, il apaisait les uns et alarmait les autres.

(A suivre).

DICTIONNAIRE DE LA SANTE

ou répertoire d'hygiène pratique usage des familles et des écoles, par le docteur J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants, et des professeurs de la faculté de médecine de Montpellier, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'hygiène.

Le Dictionnaire de la Santé est un petit toutes les questions suivantes :
1. L'hygiène privée, c'est-à-dire, au point de vue de la vie en vue d'éloigner les causes de maladie ; à l'éducation physique des enfants, au régime, aux exercices, à l'hygiène scolaire, à l'hygiène domestique, c'est-à-dire aux soins d'entretien que réclament les malades, à l'hygiène des âges, aux rapports des familles avec les médecins, etc.

Le Dictionnaire de la Santé forme un volume de format grand in-8° illustré de deux tableaux d'environ 500 pages et se publiera en dix fascicules.
Le 10^e fascicule vient de paraître.
Prix du fascicule : 2 fr. 50.
En vente à la librairie Charles DELAGRAVE, rue des Ecoles, 55, à Paris, et chez les principaux libraires.

en temps un volume dans le public. Tantôt il le faisait doux, onctueux, s'entretenant d'honnêtes paroles ; tantôt il imaginait une sorte de médaillon rempli de portraits, dont les originaux étaient loin de se sentir flattés. Moyennant ce double système, il apaisait les uns et alarmait les autres.

(A suivre).

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 3 MAI 1876.

Chevaliers de l'Écriture

IV
MASCARONS.

(Suite).

— Croyez-le bien, Monsieur, moins que personne les romanciers peuvent se prendre au sérieux. Ils ressemblent aux augures de Rome. Je ne parle pas des écrivains. Il n'est question entre nous que de faiseurs de feuilletons, des auteurs d'aventures, des casse-pisseries fantaisistes. Leur popularité ne leur monte jamais à la tête, par cette raison qu'ils ne l'ont bien que qu'au dépens de l'art. Nous n'écrivons pas des livres, nous charpentons des drames. Nous ne sommes pas des écrivains, mais des gacheurs. Le vrai public n'est pas là, il ne nous écoute point, et nous sommes décriés le rideau ; si nous écrivons des livres relatés, si nous entassons des événements dont tout le mérite est de s'emboîter l'un sur l'autre, c'est tout simplement parce que nous ne sommes pas assez forts pour faire un bon et beau petit volume, où tout soit vrai, simple

et pur, et qu'il est beaucoup moins difficile de créer un roman en dix parties que d'écrire trois cents pages qui vous éclairent doucement l'esprit et vous reposent le cœur. J'avais en moi assez d'instinct artistique pour discerner le beau non pas du laid, mais du vulgaire ; si je me suis jeté dans le vulgaire, c'est seulement pour gagner de l'argent. Les preux se battaient pour une croyance ; pendant la révolution, on montait sur l'échafaud pour une idée. Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous n'ont plus d'autre croyance que celle de leur savoir-faire, d'autre idée que celle de gagner des sommes énormes follement dépensées. On algive de la prose qui nous est ensuite comptée au mètre comme un travail de maçon ! Si, par hasard, nous tenons un écusson de notre famille, nous savons bien entre nous que nous ne sommes plus que les Chevaliers de l'Écriture.

Alcide s'interrompit, et tendant la main à de Falais :

Les professions de foi sont assez habituelles en journalisme, reprit-il. Vous venez d'entendre la mienne ; elle est détestable, mais elle a du moins le rare mérite de la sincérité.

— Quand vous verrai-je ? demanda le rédacteur du *Progressiste*.
— Dans huit jours.
— Au bureau du journal, 15, faubourg Montmartre.